

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE

Conforme au règlement européen sur les produits Construction n° 305/2011

N° ADH.007-240305



EN 12004-1:2017

## 1. PRODUIT

**ADHÉSIFS  
CÉMENTAIRES**

**ADIMAR PLÂTRE  
ADIMAR PROFESSIONNEL  
ADIMAR PORCELAINE  
ADIMAR SOUPLE  
ADIMAR GEL FLEXIBLE  
ADIMAR TECNO FLEX  
ADIMAR SUPERFLEX**

## 2. NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

**AYMAR S.A.U.**

Carretera C-35 KM.58,  
08470 SANT CELONI (BARCELONA)

## 3. UTILISATION PRÉVUE

- **Adhésifs pour carreaux de céramique, EN 12004-1:2017**  
À utiliser pour les carreaux de céramique à placer sur les murs, les sols ou les plafonds.

## 4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PRESTATIONS

Système 3

## 5. ORGANISME NOTIFIÉ

Applus, n° 370

Essais de type initiaux

Système 3

Type de détermination du produit :

- ADIMAR PLÂTRE: 01/12/2010
- ADIMAR PROFESSIONNEL: 01/10/2013
- ADIMAR PISCINE: 19/11/2013
- ADIMAR PORCELAINE: 01/10/2013
- ADIMAR SOUPLE: 10/05/2010
- ADIMAR GEL SOUPLE: 10/01/2023
- ADIMAR TECNO FLEX: 01/03/2015
- ADIMAR SUPERFLEX: 20/03/17

## 6. PERFORMANCES DÉCLARÉES

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIEL		U.	PERFORMANCES						
			ADIMAR PLÂTRE	ADIMAR PROFESSIONNEL	ADIMAR PORCELAINE	ADIMAR SOUPLE	ADIMAR GEL SOUPLE	ADIMAR TECNO FLEX	ADIMAR SUPERFLEX
			C1T	C1TE	C2TE	C2TE-S1	C2TE-S1	C2T-S1	C2TE-S2
			Adhésif à prise normale avec glissement réduit (ne convient pas pour une utilisation en extérieur)	Adhésif à prise normale avec glissement réduit	Adhésif amélioré avec un glissement réduit et un temps ouvert prolongé	Adhésif déformable amélioré avec un glissement réduit et un temps ouvert prolongé	Adhésif déformable amélioré avec un glissement réduit et un temps ouvert prolongé	Adhésif cimentaire déformable amélioré avec glissement réduit	Adhésif hautement déformable avec un glissement réduit et un temps ouvert prolongé
Pétrissage de l'eau	EN 12004-1 Section 6	%	24%	32%	32%	32%	32%	22%	30%
Adhérence initiale	EN 12004-2 Section 8.3	N/mm <sup>2</sup>	≥ 0,5	≥ 0,5	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1
Adhérence après immersion dans l'eau	EN 12004-2 Section 8.3	N/mm <sup>2</sup>	≥ 0,5	≥ 0,5	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1
Adhérence après vieillissement thermique	EN 12004-2 Section 8.3	N/mm <sup>2</sup>	NDP	≥ 0,5	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1
Adhérence après des cycles de gel-dégel	EN 12004-2 Section 8.3	N/mm <sup>2</sup>	NDP	≥ 0,5	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1	≥ 1
Réaction au feu	EN 12004-1 Section 4.4.2	Classe	A1	A1	A1	A1	A1	A1	A1
Substances dangereuses	EN 12004-2 Section 4.6		Conformément section 4.6	Conformément section 4.6	Conformément section 4.6	Conformément section 4.6	Conformément section 4.6	Conformément section 4.6	Conformément section 4.6

Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées au point 6.  
 Cette déclaration de performance est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant visé au point 2.  
 Signé par et au nom du fabricant :

Luis Jesús Garcia-Muñoz Miras

Responsable du système de gestion intégré  
*Qualité, Sécurité au travail, Environnement, Exploitation minière durable*

Sant Celoni, 05 mars 2024